



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 8 septembre 2011
COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Collège des associations

Nadia Vargas de Fontaine de Gaïa, Nicolas Etiévant du CLAP53, Marie-Madeleine Hooge du Réseau d'Echanges des Savoirs, Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Agnès Savignac de VEI, Bernard Jacob pour l'Ordre de Malte, Stéphane Chambris pour l'ACAPV et Bernadette Perrutel pour Sesakinoufo

Collège des habitants

Jean-Paul Neveux, Laure Dispan de Floran, Caroline Prouff, Isabelle Lallemand, Francis Flamand

Personnes nommées

Pierre Arnaud, Marie-Christine Claraz, Francis Naudin, Thomas de Wailly, David Crépy, Simone Prost, Tanguy de la Laurencie, Christian Rey-Renaux

Membre de l'opposition : Danielle Legué

Absents excusés : Jean-Philippe Le Roy, Xavier Bloch, Janine Meurin, Michel Lefèbvre

Invitées présentes : Katy Vanstaevel, Emmanuelle Delhomme.

!- !- !- !

Martine Schmit rappelle aux membres du Conseil que le calendrier des dates de conseil est toujours établi à l'avance, en général pour les six mois à venir, et les remercie d'en prendre note dans leurs agendas.

I – Direction de la Maison de quartier

Martine Schmit informe du départ de Katy Vanstaevel de la direction de la maison de quartier de Porchefontaine pour la maison de quartier des Prés aux Bois et présente Emmanuelle Delhomme qui la remplace depuis quelques jours. Katy Vanstaevel remercie le Conseil du travail accompli et des relations

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Référence à rappeler : - Affaire suivie par : Martine SCHMIT et Michel LEFEVRE

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

établies. Madame Delhomme, qui vient d'une structure comparable de la Celle Saint Cloud, précise qu'elle est arrivée le 22 août et a déjà commencé à rencontrer les associations du quartier.

Martine Schmit remercie Mme Vanstaevel et son équipe des changements très positifs qu'elle a initiés depuis son arrivée il y a 5 ans et qui sont notamment nettement perceptibles au niveau de l'accueil de la maison de quartier.

II - Approbation du compte-rendu du Conseil du 5 juillet 2011

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Nadia Vargas précise qu'elle soutient le projet espaces verts qui a été présenté et tiendra le Conseil au courant de ses avancées du fait de son implication professionnelle dans celui-ci.

III - Calendrier des Conseils du second semestre

Martine Schmit rappelle que lors du Conseil de juillet il avait été envisagé de fixer les réunions au lundi afin de permettre à un plus grand nombre de membres du Conseil d'y assister régulièrement. Cependant, ce jour ne peut être retenu, faute de salle disponible, contrairement aux mardi ou jeudi.

Il lui semble souhaitable que le Conseil alterne ses réunions entre le mardi et le jeudi. Sa proposition est retenue.

Calendrier des prochaines réunions :

- mardi 18 octobre
- jeudi 8 décembre
- mardi 7 février
- jeudi 12 avril
- mardi 12 juin.

Martine Schmit précise enfin, pour répondre à une remarque et après vérification, que le compte rendu de chaque Conseil est bien mis en ligne rapidement après son approbation, et que tous les comptes-rendus approuvés sont effectivement en ligne.

IV - Permanences

Samedi 10 septembre sur le marché de Porchefontaine : Danielle Legué (11 h – 12 h) et Francis Naudin (10 h – 11h).

Samedi 8 octobre : Martine Schmit, Pierre Arnaud, Francis Flamand

Samedi 12 novembre : Tanguy de la Laurencie (à confirmer).

Repas du Conseil : un mercredi de janvier et galette des rois.

V - Fête de quartier du 17 septembre

Pour ce projet « Le Bal LaMôme », la ville installera un podium, 4 tentes et mettra à disposition 420 chaises, 90 tables et des barrières en nombre suffisant pour sécuriser les accès au site et des parties restauration.

L'équipe organisatrice sollicitant les membres du Conseil précise qu'elle a besoin :

- d'une vingtaine de personnes pour installer (15h/16h30) et désinstaller (0h/0h30) en indiquant que les services viendront rechercher du matériel à minuit, heure de fin de la manifestation et qu'il est nécessaire de ranger le plus vite possible afin d'éviter trop de nuisances pour les riverains.

- de 3 à 4 volontaires pour la parade de vélos (enfants et adultes), de 16h à 18h. La parade remonte la rue Yves le Coz, tourne rue Pierre Corneille et redescend rue Albert Sarraut. Il faut canaliser le flux de la parade pour protéger les vélos des voitures.

- d'autres bonnes volontés au moment du dîner pour organiser les files d'attente, veiller à la propreté et au service.

Réunion d'information/organisation : samedi 10 septembre à 14 h à la maison de quartier.

L'équipe indique enfin que des tickets repas sont en vente chez les commerçants dont la vitrine sera pourvue d'une affichette : boulangerie Delarue, boucherie Jouany rue Albert Sarraut, l'Art et la Manière, librairie de la rue Coste, café du haut de la rue Yves le Coz, esthéticienne... La prévente s'arrêtera le 16 septembre au soir, prix : 7 € adulte et 5 € enfant. Le samedi : 9 € et 7 €.

En cas de pluie, repli salle Delavaud.

Nombre de commerçants du quartier participent à la fourniture des repas et boissons (boulangeries Delarue et Souci, boucherie Jouany, Intercaves, Carrefour City) ou des lots (La mutuelle LMP, Bike Scoot). Des associations (Association des Commerçants de Porchefontaine, CLAP 53), des banques (Société Générale, Caisse d'Epargne) ainsi qu'une entreprise du quartier (SAMU) soutiennent financièrement la manifestation. Cette dernière met également à disposition une voiture ancienne de 1935 pour ouvrir la parade laquelle sera animée par Robert Brideau du Be'Ding Be'Dingue. Truffaut Parly 2 participera également financièrement et en donnant de beaux lots.

VI - Travaux des commissions

Commission SNCF : après la rencontre avec le Responsable du pôle Investissements Travaux - INFRAPOLE Ouest Parisien, le compte-rendu a été finalisé et transmis au Maire et à ce responsable. Rendez-vous sera pris avec son homologue à Juvisy dès que ses coordonnées nous auront été transmises.

VII – Suivi des dossiers - Avis et informations

1/ Dossiers sur lesquels est demandé l'avis du Conseil de Quartier

- Mise en sens unique la portion du chemin du Cordon entre les rues Rémont et la Fontaine : *avis favorable* tout en considérant que le sens unique pourrait s'étendre à l'ensemble de la rue, avec un sursis jusqu'à la fin des travaux rue de la Chaumière. Il souhaite en revanche vivement que devienne rapidement définitive l'interdiction partielle, et adaptée en nombre de places, du stationnement dans le virage à l'angle Cordon / rue Rémont.

- Stationnement futur rue Saint Michel : les travaux d'enfouissement des lignes aériennes, de rénovation de l'éclairage public et de la voirie sont programmés dans la rue St Michel et devraient débuter d'ici fin de l'année pour les enfouissements.

Sont proposés au choix :

1. le maintien de la situation actuelle, soit 9 places
2. le basculement total du stationnement côté pair = côté école, soit 15 places
3. le basculement partiel de 7 places de stationnement côté pair (entre la rue V Hugo et le N°7) et maintien de 5 places de stationnement côté impair (entre le N° 5 et la rue A Sarraut), soit 12

places ; cet aménagement en « chicane » ayant vocation à ralentir la vitesse de circulation des véhicules dans la rue.

Nb : Sous réserve d'une étude plus approfondie, les solutions 2 et 3 permettraient éventuellement d'aménager une place handicapé, aux normes (3,30m de large requis pour les places handicapés) en profitant du renforcement du mur d'enceinte de l'école.

Trois extraits de plans portant sur ces propositions sont présentés tout en précisant qu'il ne s'agit là que de plans visant à concerter sur les possibilités offertes, et ne sont, en aucun cas, des plans d'aménagement de surface de la voirie.

Avis du Conseil : solution 2 qui optimise le stationnement et garantit une meilleure protection des enfants et des familles circulant sur le trottoir.

- Rue Racine : plainte d'une vitesse excessive du fait du stationnement unilatéral (une seule plainte parvenue à ce jour). La mise en alternat du stationnement permettrait par effet de chicane de « casser » cette vitesse perçue comme excessive. Cependant, elle réduirait, d'une ou deux, le nombre de places de stationnement, difficile dans cette rue. Avis du Conseil : défavorable.

2/ Questions

- Rue de la Chaumière : certains riverains demandent si l'évacuation des eaux a été étudiée au moment des travaux de réfection en cours. La question sera posée aux services.

Le Conseil est reconnaissant aux services que le revêtement des rues Berthelot et Rémond ait été fait de nuit. Il remercie également la police municipale d'avoir déplacé les voitures sur le parking des sports/chapiteau et non mises à la fourrière.

Un membre du Conseil rappelle que la place du marché est parfois encombrée de voitures en stationnement. M Schmit précise que les bornes seront prochainement remises en état.

3/ Informations

- Desserte bus : Répondant à une demande des habitants du quartier et notamment du haut du quartier, largement relayée par le Conseil auprès de Phébus, celle-ci a ouvert à la circulation, depuis le 29 août 2011, deux arrêts "Cisterciens" et "Pont Colbert" sur les lignes RGV, VBA et VZI, permettant ainsi aux habitants de Porchefontaine de rejoindre par ces lignes, en faisant signe au conducteur, tant le centre de Versailles que Vélizy.

Ce dispositif complète la ligne B. La fréquence de passage est : toutes les 15 mn aux heures de pointe. L'arrêt actuel Pont Colbert sera prochainement repositionné.

- « Pollution » de l'étang : Mardi 23 août les équipes de la Direction des Sports ont constaté une pollution importante à la surface de l'étang du stade de Porchefontaine situé en bordure du terrain de rugby, à proximité du club hippique.

Les mesures suivantes ont immédiatement été prises :

- mise en place mardi 23 août de barrières pour empêcher l'accès à cette pièce d'eau
- 26 août prise d'un arrêté d'interdiction d'accès au site et affichage de celui-ci in situ
- prélèvements effectués par les services d'hygiène pour analyse bactériologique et chimique ; les résultats devant être connus la semaine suivante, lundi pour l'analyse bactériologique et fin de semaine pour l'analyse chimique. Ces analyses devraient préciser l'origine de la pollution.

Le 26 août, aucun élément particulier ne permettait de déterminer l'origine de la pollution. Néanmoins 4 pistes se dessinaient à rapprocher des résultats d'analyse :

- le très violent orage du lundi soir 22 août sur Versailles
- la quasi absence d'alimentation de l'étang en eau depuis la période de sécheresse du printemps
- les travaux en cours à Porchefontaine pour le terrain synthétique
- la proximité du club hippique.

Seul un habitant du quartier a alerté, par courriel le 25 août, uniquement l'adjoint aux sports qui lui a apporté des réponses.

Le laboratoire du Département a communiqué le résultat des analyses qui montrent qu'il n'y a pas de pollution, bactériologique ou chimique (résultats conformes à la réglementation).

Ce qui s'est passé le 23 est la conséquence de l'orage associé à la période de sécheresse de mai à mi-juillet.

- Utilisation des locaux de l'ALP des Grands Chênes : Le Conseil municipal a voté le 7 juin dernier en faveur de l'utilisation de ces locaux par les associations. La mise à disposition de salle dans cette structure d'accueil d'enfants, soumise à des normes d'encadrement et de sécurité rigoureuses, fera l'objet d'une étude de faisabilité puis d'opportunité par les services de la Ville et, si elle est acceptée, d'une convention entre l'association et la ville, limitée dans le temps. Les membres du Conseil se réjouissent de cette décision.

Prochain Conseil de quartier mardi 18 octobre.